

# Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

4, rue des Capucins, 92190 MEUDON

4 Francs

Bulletin N° 48

1982 - N° 2



Le Quartier Arnaudet, vers 1910, vue du viaduc de la ligne de Montparnasse.

Coll. F. Roux-Devillas

**Cabinet**

**J. PILLOT**

Toutes Assurances

Votre Assureur

C<sup>ie</sup> La Providence

Vie — Accidents

Vol — Incendie

**28 bis, rue de la République  
Meudon**

**Tél. 534-16-13**

“ BELLEVUE - DECORATION ”

**TAPISSERIE**

**DECORATION**

J. DESCOUT - Gérant

21, Rue Marcel Allégot  
92190 MEUDON-BELLEVUE  
Téléphone : 534.11.78



**GARAGE RABELAIS**

**CITROEN MEUDON**

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 626-45-50

*UN ARTISAN A VOTRE SERVICE  
pour tous les travaux d'imprimerie*

**M. COGNÉE**  
**P. LACAS, GÉRANT**

93, Rue Henri-Barbusse - 92190 MEUDON  
Téléphone 534-27-22

## Réunion du Conseil du 22 Mars 1982

Le Conseil du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon s'est réuni le 22 mars 1982, à 20 h 30, à la Mairie de Meudon, sous la présidence de M. Julien-Laferrière.

Présents : M<sup>mes</sup> Giry-Gouret et Goublin.

MM. Bocquet, Boullault, Clouzeau, Cossé, Gayral, Larré, Millet, Colonel Moraine, Poilevey, Roux-Devillas, de Traverse.

Délégué de quartiers : M. Reinach.

Excusés : M<sup>me</sup> Cachera.

MM. Ader, Bégué, Général Brunet, Gilardoni, de Gonnevillle, Rémon, Sabatier, Susse, Tortrat.

En ouvrant la séance, M. Julien-Laferrière fait remarquer que cette réunion est la première tenue après le décès du Président Guillaud, survenu quinze jours après celle du 16 décembre dernier, au cours de laquelle l'état de santé de notre Président avait amené le Conseil à lui désigner un successeur, mais rien ne permettait de supposer qu'une issue fatale se produirait si rapidement.

Le dernier Bulletin du Comité, imprimé peu après son décès, a rappelé ce que le Comité devait au Président Guillaud. De nombreux membres du Comité ont assisté à ses obsèques et ont témoigné leur sympathie à M<sup>me</sup> Guillaud. M. Julien-Laferrière est certain d'être l'interprète de tous les membres du Conseil en renouvelant cette sympathie, à l'occasion de cette première réunion, à M<sup>me</sup> Guillaud et à sa famille.

### SITUATION FINANCIÈRE ET EFFECTIFS

En l'absence de M. de Gonnevillle, Trésorier, M. Julien-Laferrière indique que la situation financière est favorable, puisque, compte tenu d'une dépense de 5 000 F au titre de la participation du Comité à la réfection de la grille du Potager du Dauphin, et d'une provision de 6 000 F pour répartir sur 1981 et 1982 les frais d'impression du dernier bulletin, l'exercice 1981 a accusé un excédent de recettes de 3 021,63 F.

Les cotisations encaissées en 1981 se sont élevées à 23 440 F contre 20 089 F en 1980. Cette augmentation est due à l'augmentation du taux de cotisation des membres adhérents, porté de 25 F en 1980 à 30 F en 1981 et à un accroissement du nombre des membres bienfaiteurs, qui a été de 188 en 1981 contre 161 en 1980. La rentrée des cotisations s'est effectuée d'une façon très satisfaisante, grâce à l'action de nos délégués de quartiers, auxquels le Président adresse les vifs remerciements du Comité.

Il y a eu, en 1981, 29 adhésions nouvelles, mais 38 radiations pour décès, départs, démissions ou non-paiement de cotisations pendant 3 ans, de sorte que le nombre de nos membres fin 1981 était de 725 contre 734 fin 1980. Nous devons donc faire un effort de recrutement pour éviter un amenuisement de nos effectifs. Les contacts personnels sont certainement le moyen le plus efficace. Nous comptons aussi sur les manifestations dont il sera question plus loin. Nous avons également l'intention d'étendre le service gratuit de notre Bulletin, par exemple aux bibliothèques publiques, aux paroisses des différentes confessions, etc., de manière à mieux faire connaître aux Meudonnais l'action du Comité.

### LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Il y a peu de chose à dire à ce sujet, puisque l'arrêté préfectoral approuvant le P.O.S. a été pris le 21 janvier 1982 et que la procédure est ainsi terminée.

### LA GRANDE PERSPECTIVE ET LE MUSÉE DES BALLONS

Le projet d'aménagement du Musée des Ballons dans le hangar Y au voisinage de l'étang hexagonal de Chalais, évolue favorablement.

Le hangar Y a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 10 décembre dernier signé, par délégation du Ministre, par M. Pattyn, Directeur du Patrimoine.

L'objectif actuellement visé est d'ouvrir au public une partie du Musée pour la célébration du bi-centenaire du vol en montgolfière de Pilatre de Rozier, célébration qui s'étagera de juin à novembre 1983. Cette ouverture qui concernera la nef centrale du hangar Y, nécessite, outre la restauration du hangar, certains aménagements tels que logement du gardien, bloc sanitaire, locaux de service. Tous ces travaux sont étudiés par M. Gury, Conservateur du Domaine de l'Observatoire et par notre Vice-Président M. Michel Jantzen.

Ultérieurement, la totalité du hangar Y doit être aménagée, et dans la nef centrale il est prévu de reconstituer le dirigeable « La France » qui, en 1884 et 1885, avec, à son bord, les Capi-

taines Renard et Krebs, effectués ses premiers vols à partir de la base de Chalais, en particulier le vol historique du 9 août 1944 au cours duquel, pour la première fois au monde, un aéronef réussit un circuit complet dans les airs, une douzaine d'années après le premier vol dirigé effectué par l'aéronef construit par Dupuy de Lôme, mû à bras d'homme et dont la nacelle était également exposée au Musée de l'Air de Meudon.

Le Musée de l'Air possède, à l'exception de l'enveloppe, tous les éléments du dirigeable « La France » : nacelle, moteur, hélice, tableau de bord, empennage. Il suffira donc de réaliser une enveloppe en matériau plastique pour retrouver l'aspect d'ensemble de l'aéronef en l'intégrant dans le hangar où il était abrité au moment de ses vols historiques (1).

Le hangar où se trouvait le Musée de l'Air, dont la plupart des avions ont été envoyés au Bourget, est actuellement utilisé pour la remise en état non seulement des avions destinés au Bourget, mais aussi de l'avion de Clément Ader, qui est le premier appareil plus lourd que l'air à avoir volé (en 1890). Il était exposé au Conservatoire des Arts et Métiers et avait besoin de grosses réparations, qui sont effectuées à Meudon. Ces travaux sont, paraît-il, très intéressants, et nous nous proposons d'en organiser la visite par les membres du Comité, à une date fixée en accord avec le Général Lissarague, Conservateur en Chef du Musée de l'Air, qui, très heureux de l'intérêt porté par le Comité, tiendrait à piloter lui-même nos visiteurs (2).

Du côté du parterre de l'Orangerie, les travaux ont été arrêtés par le retard, dû à des formalités administratives, dans le marché des plantations et aussi dans celui du raccordement à l'égout de l'avenue de Trivaux, de la canalisation posée long de la route d'accès à l'Orangerie et devant évacuer, sur cet égout, les eaux de la région de l'Orangerie. On peut espérer que la situation sera bientôt débloquée, et que les travaux du parterre vont reprendre prochainement.

La route d'accès à l'Orangerie en partant de l'allée du Canada sera entreprise vers le milieu de l'année. Les travaux, ainsi que ceux du jardin sauvage, exécutés sous l'autorité des Services Techniques de la Ville — car il s'agit de terrains communaux — devraient être terminés dans le courant de 1983.

Le logement de gardiens, le long de la route d'accès à partir de l'avenue de Trivaux, est également programmé et sa construction devrait commencer en 1982.

Enfin, la Direction Régionale des Affaires Culturelles prépare une convention avec le Département et la Commune pour l'entretien et le gardiennage de l'Orangerie, de son parterre et de la Terrasse, et étudie le programme d'aménagement de l'Orangerie. Le Comité insiste pour que cet aménagement, sans lequel les travaux en cours n'ont qu'un intérêt très limité, soit entrepris le plus rapidement possible.

## LA GRILLE DU POTAGER DU DAUPHIN

Les travaux de réfection de la grille ont pu être réalisés grâce à la participation du Centre d'Etudes Russes de Saint-Georges, à la subvention de la Mairie, à celle de notre Comité, et aux souscriptions recueillies, avec une persévérance inlassable, par M<sup>me</sup> Goubelin, à laquelle nous devons adresser un témoignage

d'admiration et de reconnaissance. Nous nous proposons, lorsque les travaux seront terminés, d'inviter les souscripteurs, membres ou non de notre Comité, à une petite cérémonie d'inauguration, au cours de laquelle M. Roux-Devillas et M. Jantzen pourraient faire un exposé sur le potager du Château de Meudon, dont des murs subsistent encore, notamment dans le terrain de l'agence de M. Jantzen. Nous inviterions naturellement M. le Maire à cette réunion qui pourrait se terminer par un vin d'honneur dans une salle du Centre d'Etudes de Saint-Georges.

M. Gayral signale le mauvais état des piles du portail d'entrée de Saint-Georges côté rue de Porto-Riche. M. Julien-Laferrière le signalera au Père Supérieur.

## LA PROPRIÉTÉ PAUMIER

Le programme d'aménagement a été exposé à l'Assemblée Générale du 16 décembre dernier, et il semble inutile de l'exposer à nouveau. La situation actuelle est la suivante : l'immeuble collectif le long de la rue d'Arthelon et les pavillons jumelés le long de la rue du Haut-Arthelon sont terminés et la plupart des logements sont occupés. Les travaux de la partie de la rue du Haut-Arthelon aménagée en voie semi-piétonne et ceux de la ruelle des Ménagères sont terminés, les abords des immeubles sont plantés, et l'ensemble se présente de façon très satisfaisante. A l'emplacement du parc public et du terrain de jeux on procède à l'abattage des arbres en mauvais état, aux mouvements de terre et au tracé des allées.

M. Clouzeau, qui, en tant que paysagiste, est chargé de l'aménagement du parc public et du terrain de jeux, précise que le parc pourra être ouvert vers le milieu de l'année. Quant au terrain de jeux, il faudra attendre environ un an avant sa mise en service pour que les pelouses puissent être suffisamment résistantes.

M. Bocquet signale les difficultés rencontrées pour obtenir de la Mairie la justification des abattements d'arbres. M. Clouzeau fait remarquer qu'il est prévu la plantation d'arbres de remplacement en nombre suffisant.

## LE QUARTIER ARNAUDET

Le projet des logements ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire en novembre dernier, a été modifié à la demande de la Commission composée de représentants de la Mairie, de ceux de la D.D.E. et de l'Architecte des Bâtiments de France. La nouvelle demande de permis a été transmise par la Mairie avec avis favorable. Elle doit maintenant être soumise aux différents services, dont celui des carrières dont l'avis, en l'occurrence, est particulièrement important.

On peut donc penser que, sauf observations graves de ce dernier service, les premiers travaux du Quartier Arnaudet ne devraient pas tarder à démarrer.

(1) Un article de notre Vice-Président, M. Roux-Devillas, sur les vols de « La France », a paru dans notre Bulletin N° 37 (1978 - N° 3).

(2) Cette visite a été fixée au samedi 19 juin à 10 heures, comme il est précisé sur l'encart annexé au présent Bulletin.

## PROBLÈMES DE MEUDON-LA-FORÊT

Une habitante de Meudon-la-Forêt nous a signalé, en plus du mauvais état de la forêt au voisinage de l'agglomération, un certain nombre de problèmes dont certains, nous l'espérons, pourront être résolus à court ou moyen terme. Nous en signalerons deux en particulier :

— L'état d'un terrain situé entre l'église et la rue Saint-Exupéry, où les voitures stationnent sur un sol non aménagé. Ce terrain est actuellement la propriété de l'Association Diocésaine; la Mairie serait disposée à l'acheter et, une fois propriétaire, à y réaliser une aire de stationnement convenablement aménagée.

— L'état du terrain près du Club du 3<sup>e</sup> âge, où se trouvait autrefois le bâtiment œcuménique. Ce terrain, en très mauvais état, que traversent normalement les piétons, doit être aménagé, probablement en 1983; il y est prévu la construction d'un centre administratif et la création d'un jardin public. En attendant cet aménagement, nous avons demandé à la Mairie l'aménagement d'un chemin provisoire pour les piétons qui ont pris l'habitude de traverser ce terrain.

Le Colonel Moraine trouve scandaleux l'état de ce terrain que des travaux minimes suffiraient à améliorer, et cela depuis vingt ans (10 ans après l'abandon de l'église).

De l'avis autorisé du Délégué du Comité à Meudon-la-Forêt, M. Larré, le principal problème pour les Forestois est celui des transports en commun. L'absence de transport de masse pour les populations de Meudon-la-Forêt et de Vélizy, dont l'ensemble doit représenter près de 50 000 habitants, ainsi que pour la zone d'emploi de Vélizy est anormale. Le prolongement de la ligne du métro N° 13 jusqu'à Meudon-la-Forêt, qui figure d'ailleurs sur le plan d'occupation des sols de la Commune de Meudon, est abandonné par la R.A.T.P. Actuellement les procédés V.A.L. et Aramis, étudiés par Matra, sont mis en avant, et la presse locale a évoqué largement la visite de la Commission de Circulation du Conseil Régional d'Ile-de-France, parmi laquelle le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France et le Maire de Vélizy aux installations de Matra, et notamment au nouveau métro de Lille.

En attendant qu'une solution, hautement désirable, soit trouvée, il faudrait que le métro soit plus facilement accessible du centre de la ville. Sur les cinq lignes d'autobus qui desservent actuellement Meudon-la-Forêt, seule la ligne 179 aboutit au métro, au Pont de Sèvres, mais elle ne passe pas dans le centre de l'agglomération. Une modification de son tracé, pour desservir le centre de Meudon-la-Forêt, serait réalisable à court terme et constituerait une amélioration très souhaitable.

## LA FORÊT DE MEUDON

Les riverains de la forêt se plaignent des dégâts occasionnés, notamment au voisinage du Parc Forestier du Tronchet, par les engins qui ont enlevé les arbres abattus pour diverses raisons, ainsi que de la lenteur mise à débarrasser la forêt des arbres endommagés par le gel. M. Larré a pris contact avec M. Chondroyannis, Chef de la Subdivision de Versailles de l'O.N.F., qui lui a confirmé, sur ce dernier point, que l'O.N.F. avait entrepris, dès la mi-janvier, de couper les arbres ou les branchages endommagés par le gel, en commençant évidemment par ceux qui

gênaient les communications. Ces travaux se poursuivent, mais ils sont importants et leur durée ne peut être fixée.

Quant aux dégâts commis par les engins ayant enlevé les arbres abattus, la question a été posée aux représentants de l'O.N.F. par ceux de notre Comité à une réunion tenue au Pavillon du Butard au mois de juin de l'année dernière. Les ingénieurs de l'O.N.F. ont argué de l'impossibilité de limiter l'emploi, par les entreprises, de certains engins. Cette réponse ne nous a pas donné satisfaction et nous comptons reprendre la question dans une prochaine réunion.

Il a été aussi constaté la présence de papiers et de détritus. M. Chondroyannis a indiqué à M. Larré que deux tournées de ramassage des ordures ont lieu chaque semaine, trois pendant l'été. Les poubelles sont vidées et il est effectué un nettoyage à proximité de leurs emplacements. Les tas d'ordures découverts ou signalés à l'intérieur des bois sont enlevés selon les possibilités.

M. Larré a insisté sur la nécessité de munir toutes les poubelles de barreaux de protection. M. Chondroyannis n'y est certes pas hostile, mais c'est une question de crédits. Il pense toutefois qu'un effort pourra être fait pour augmenter le nombre des poubelles protégées.

M. Larré a également insisté sur les papiers qui salissent le bois au voisinage de Meudon-la-Forêt. M. Chondroyannis doit demander au Chef de Secteur de les faire enlever périodiquement, une fois par mois par exemple. Mais il a proposé à M. Larré une opération commune O.N.F.-Comité des Sites pour nettoyer la forêt de Meudon : il serait fait appel à des volontaires par la voie du Journal et du Bulletin Municipal. Cette opération pourrait avoir lieu un samedi après-midi (malgré quelques difficultés pour l'O.N.F.) : le début de mai serait l'époque favorable.

*Vous souhaitez participer  
à la défense de l'environnement ?*

*Vous avez entre 16 et 20 ans ?*

**Compte épargne "Jeune projet"**

**Mettez l'imagination au pouvoir**



**Caisse d'Épargne  
de Meudon-Val-Fleury**

**7, Rue des Grimettes - Tél. 626.54.30**

## COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Tél. : 534-12-01

Salles de Bains - Chauffe bains, Chauffe eau à gaz et électriques

### DÉPOSITAIRE

BRANDT - LINCOLN - AIRFLAM

POTÉZ - FRIGÉCO - THOMSON

Réchauds - Cuisinières et Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Etablissements

# L. WACQUANT

ENTREPRENEUR

27, rue Marcel-Allégot, BELLEVUE - 92 MEUDON



bougies, tissages, grès, cadeaux  
vanneries - bois blanc - jeux  
listes de mariage

## l'artisanie

61, Rue de la République - MEUDON

Tél. 626-71-57

Ouvert le DIMANCHE

# Photo



tél. 534-50-06

MEUDON

## MICHEL DAMOUR

# TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES

DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, Rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 626-27-60 et 534-21-84

Un magasin d'articles de sport à Meudon

# MEUDON - SPORT

(Près de la Place Stalingrad)

Tennis (cordage raquettes en 24 h.)

Sports d'équipe, Equitation, Ski, etc.

2, Bd des Nations-Unies, 92190 MEUDON - Téléphone 534-36-78

VILLAS - APPARTEMENTS - TERRAINS - LOCATIONS

## MEUDON-IMMOBILIER

Yves LE GUEN

Place Rabelais - MEUDON

Tél. 626-65-25

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE RÉALISEZ-LES TRÈS  
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU

## Crédit Mutuel de Meudon

2, boulevard des Nations-Unies - Tél. 626.39.13

**DROGUERIE**

**C A D E A U X**

**Maison HUTTE**

35, rue de la République

**92 - MEUDON**

Tél. : 534-13-81

Ménage - Vaisselle

Verrerie - Plastique

Brosserie - Entretien

Peinture - Papiers peints

Quincaillerie - Electricité



**meubles  
Wener et fils**

111, rue de Paris (derrière le Monoprix)

MEUDON - Tél. 534-13-53

GARANTIE DES MARQUES

GARANTIE DES PRIX



Cette suggestion paraît intéressante et le Conseil est d'accord sur cette proposition. MM. Julien-Laferrière, Larré et Putod doivent avoir, mercredi 24 mars, une réunion avec M. Chondroyannis pour mettre au point l'organisation de l'opération.

Au cours de cette réunion M. Chondroyannis, qui doit quitter prochainement son poste à la Subdivision de Versailles, doit nous présenter son successeur M. Charretton. Nous regrettons vivement le départ de M. Chondroyannis avec lequel, comme d'ailleurs avec ses prédécesseurs, nous avons d'excellentes relations, et nous espérons conserver, avec M. Charretton, le même climat de confiante collaboration pour la conservation de notre forêt.

## LA CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT

Les Associations de Sauvegarde ont été sollicitées par le Ministère de l'Environnement pour participer à la rédaction d'une « Charte de l'Environnement ». Cette Charte doit être rédigée, sur le plan national, par les « Etats Généraux de l'Environnement » d'après des documents établis, pour chaque région, par des « Etats Régionaux ».

Sur le plan de la région d'Ile-de-France, c'est M<sup>lle</sup> Prévost, Conservateur Régional à l'Architecture et à l'Environnement, qui est chargée de ces « Etats Régionaux ». Notre Comité, représenté par MM. Millet et Poilevey, a fait partie d'un groupe de travail constitué, pour le département des Hauts-de-Seine, au sein de « l'Union des Associations de Sauvegarde de l'Ouest Parisien », à laquelle notre Comité est affilié.

Ce groupe de travail a adressé à M<sup>lle</sup> Prévost un certain nombre de rapports concernant les problèmes qui paraissent les plus importants pour notre département. Sans pouvoir, au cours de cette réunion, en faire une analyse exhaustive, on peut signaler le rapport sur les transports qui démontre la nécessité de l'abandon de projets d'autoroutes et notamment du bouclage de l'autoroute A 86 entre Rueil-Malmaison et Versailles, et l'intérêt du développement et de l'amélioration des transports en commun : S.N.C.F., R.E.R., métro, autobus; ce rapport demande en particulier la desserte de Meudon-la-Forêt par le métro ou le R.E.R.

Le rapport sur les espaces verts insiste sur le classement au titre de la loi de 1976 sur la Protection de la Nature et le classement des forêts périurbaines, des forêts des Hauts-de-Seine (Meudon, Fausse-Repose, Malmaison, parcs de Saint-Cloud et de Sceaux).

Un rapport souligne les inconvénients du développement, sur le plateau et l'aérodrome de Guyancourt, de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et des mesures envisagées pour l'assainissement de cette ville nouvelle.

Deux rapports concernent les bruits, qu'il s'agisse des bruits urbains ou des bruits routiers, industriels ou de voisinage.

Un rapport, établi par notre Comité, traite de la pollution des étangs en zone urbanisée, en référence aux étangs de la forêt de Meudon.

Enfin, un rapport concerne l'affichage, pour lequel la totalité des décrets d'application de la loi du 29 décembre 1979 ne sont pas encore intervenus plus de deux ans après la promulgation de cette loi.

Une grande Assemblée régionale s'est tenue le samedi 20 mars au grand amphithéâtre du Muséum afin de rédiger, d'une manière définitive, le Livre Blanc de l'Ile-de-France, qui sera diffusé à toutes les Associations, aux Elus et aux grandes Administrations concernés de la région d'Ile-de-France.

Le Ministre de l'Environnement s'appuiera sur l'ensemble des régions de France pour proposer une Charte de l'Environnement.

M. Millet, Vice-Président du Comité, qui a participé aux différentes réunions et notamment à l'Assemblée régionale du 20 mars, donne au Conseil les précisions suivantes :

Il rappelle que, sur invitation du Ministre de l'Environnement, les Associations préparent dans chaque région, le « Livre Blanc » de leurs observations, qui formera un chapitre de la Charte de l'Environnement que le Parlement examinera avant la fin de 1982.

La réunion tenue le 20 mars dans le grand amphithéâtre du Muséum dans le but de coordonner toutes les propositions élaborées par les huit départements de la région Ile-de-France était présidée conjointement par M<sup>lle</sup> Prévost, Délégué Régional à l'Architecture et à l'Environnement et par M<sup>me</sup> Picard, Dirigeante du Bureau de Liaison des Associations de Défense.

Cette réunion, à laquelle participaient plus de cinq cents personnes, a été très animée, et les critiques ont particulièrement porté sur les points suivants :

1. absence de réelles concertations entre les Associations et l'entité Elus-Administrations;
2. inadaptation de la procédure des enquêtes publiques;
3. insuffisance des transports en commun entre les banlieues;
4. inapplication de la réglementation contre les nuisances et les pollutions.

## CRÉDIT LYONNAIS

**prêt à vous accueillir**

*du Mardi au Vendredi de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 15 à 19 h.*

*Le Samedi de 9 h. 15 à 12 h. 30 et de 14 h. 15 à 18 h.*



33-35, avenue du Général de Gaulle  
92360 MEUDON LA FORÊT - 631-72-87

Il faut espérer que le Gouvernement tiendra compte de ces justes revendications et qu'il prendra les mesures qui s'imposent pour les satisfaire.

Parmi les motions votées à l'Assemblée du 20 mars, celle concernant les transports, votée à l'unanimité des participants (sauf une abstention), rejoint les préoccupations du Comité. Son texte est le suivant :

Les Etats Régionaux accueillent avec satisfaction les déclarations favorables à la priorité aux transports collectifs qui ont été faites par les Pouvoirs Publics.

Pour que cette priorité passe dans la réalité, il faut que soient abandonnés les projets autoroutiers inutiles et ruineux, et qui apporteraient de très graves nuisances, comme la A 86 dans l'Ouest Parisien.

Les Etats Régionaux demandent que les crédits ainsi économisés soient employés au profit :

- de la lutte contre les nuisances du réseau existant et des projets en cours de réalisation;
- de l'amélioration de la voirie traditionnelle;
- de la reconquête de la voirie au profit des « 2 roues légers » et des piétons;
- du développement des transports collectifs (pleine utilisation des infrastructures ferroviaires, créations de lignes de bus, etc.).

Dans le cadre d'un schéma national des transports, ils demandent également la mise au point d'un schéma régional directeur cohérent des transports en région parisienne.

## QUESTIONS DIVERSES

— Les procédures d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques de la Maison des Colonnes, route des Gardes, et de la Maison d'André Bloc à l'angle de la rue des Capucins et de la rue du Bel-Air, sont en bonne voie.

Par contre, on est sans nouvelle du dossier d'inscription des glacières de Bellevue établi par M<sup>me</sup> Cachera et qui a été transmis il y a longtemps par la Sous-Préfecture de Boulogne. Ce dossier n'est pas encore parvenu au service compétent de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

— Le Conseil d'Etat a statué sur la requête des « Maisons Bruno Petit » demandant l'annulation du jugement du Tribunal Administratif annulant, à la demande de notre Comité, le permis de construire relatif à la transformation de l'immeuble

de la Martinière, 38, avenue du Château.

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête des « Maisons Bruno Petit ».

— M. Besançon, domicilié 1, rue Paul-Houette (Tél. 626.82.14), a accepté les fonctions de délégué du quartier N° 2, situé de part et d'autre de la route des Gardes, entre la rue Henri-Savignac et la place Leclerc. Nous l'en remercions vivement. Par contre, le quartier N° 6, comprenant le voisinage du stade Marbeau, est toujours sans délégué. Nous réitérons notre appel aux membres du Comité pour essayer de remédier à cette absence.

Le même problème se posera prochainement pour le quartier N° 9, de part et d'autre de la rue de Paris, M. Tortrat, délégué du Comité pour ce quartier, devant cesser de résider normalement à Meudon à la fin de l'année scolaire.

— La Municipalité de Meudon organise actuellement une collecte au profit de sa ville jumelle polonaise de Chiechanov : produits pour enfants ou adultes, dons en espèce. Le Maire de Meudon nous a demandé d'en assurer parmi nos adhérents la diffusion la plus large possible, ce que nous faisons bien volontiers à l'occasion de la réunion du Conseil.

— La Maison de la Nature de Boulogne, 9, quai du 4-Septembre, organise jusqu'au 2 mai prochain une exposition sur les animaux susceptibles d'intéresser les membres du Comité,

— M<sup>me</sup> Goubelin, qui s'occupe activement de l'Association « Espaces pour Demain », nous a remis un certain nombre d'exemplaires du Bulletin N° 9 de cette Association, qui contient des propositions intéressantes au Gouvernement pour donner aux associations davantage de moyens financiers. Ces exemplaires sont à la disposition des membres du Conseil.

« Espaces pour Demain » lance actuellement une campagne « Pour que Vive la Forêt », qui comportera, les 19 et 20 juin, une fête de la forêt. Mais d'après les documents qui nous ont été communiqués, cette campagne, que nous ne pouvons qu'approuver, concerne les forêts privées, et, comme nous n'avons, à proximité, que des forêts domaniales, nous n'avons pas vu comment notre Comité pouvait s'y associer.

— Nous pensons que certains membres du Comité seraient heureux de se procurer les numéros de notre Bulletin qui leur manquent : nous donnerons dans le Bulletin la liste des numéros disponibles, qui peuvent être demandés au Siège Social, 4, rue des Capucins - Tél. 534.42.50.

HOTEL ★ ★ N N

FOREST HILL

100 chambres - Séminaires

Tél. : 630.22.55

40, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

92360 MEUDON LA FORÊT

*Les Mousquetaires*

**Restaurant - Banquets**

Buffet géant des Mousquetaires

73 F SNC - Vin à discrétion \*

\* Prix en vigueur au 15-12-81

# La Forêt de Meudon

## QUESTIONS DIVERSES ÉVOQUÉES AVEC LES REPRÉSENTANTS DE L'O.N.F. OPÉRATION « FORÊT PROPRE »

Au cours de l'entretien que MM. Julien-Laferrrière et Larré ont eu le 24 mars et 2 avril avec M. Chondroyannis et son successeur M. Charretton, diverses questions ont été évoquées en plus de l'organisation de l'opération Forêt Propre dont il sera question plus loin :

### Les dégâts occasionnés par les engins des entreprises

Ces dégâts sont souvent très visibles et durables. Ceux de la parcelle 21 (le long du parc du Tronchet) sont particulièrement importants. M. Charretton indique que les cahiers des charges établis selon un modèle national donnent aux entreprises chargées des coupes d'amélioration un délai de 3 ans pour exécuter leurs travaux. Ces entreprises peuvent donc utiliser ce délai pour la remise en état. Il fait remarquer que, pour diverses causes, l'exploitation est limitée à quelques mois chaque année.

### Les poubelles

Il y en a 210 actuellement. 70 ont été remplacées ou réparées l'an dernier. L'effort continue cette année, notamment par la mise en service de poubelles munies de barreaux.

Il faut noter que l'O.N.F. a enlevé, sur les 1 100 hectares de la forêt domaniale de Meudon, 2 500 m<sup>3</sup> d'ordures.

### Le Parc Forestier de Meudon-la-Forêt

Le projet d'un parc situé sur la parcelle 19 en bordure de Meudon-la-Forêt vers l'avenue Leclerc a été abandonné. Si l'on tient compte de la proximité du Parc du Tronchet et du fait que la création d'un Parc Forestier aurait inévitablement entraîné la disparition d'une partie de la végétation, il ne faut pas regretter cette décision, bien au contraire.

### Les étangs

Leurs principales sources de pollution sont actuellement les eaux de la N 118 et celles des deux restaurants. Le raccordement au collecteur ne pourra pas être réalisé en 1982. Il sera proposé à nouveau pour 1983.

En ce qui concerne le développement des algues, M. Charretton, qui est un spécialiste de la question, indique que ce qui est primordial est de pouvoir épurer pour éviter l'arrivée du phosphate et de l'azote et qu'il est difficile d'aller plus loin. Il est rappelé que, depuis quelques années, les eaux de l'agglomération de Villebon ne vont à l'étang que lors des pluies d'orage très abondantes et que les effluents de temps sec sont envoyés, plus concentrés, directement au collecteur d'égout. Le dispositif aménagé dans ce but fonctionne d'une façon satisfaisante.

Il a été indiqué plus haut que l'Office National des Forêts a enlevé en 1981 2 500 m<sup>3</sup> d'ordures : papiers, détritus divers. Les moyens en personnel de l'O.N.F. ne lui permettent pas toutefois de procéder à un ratissage complet de la forêt.

Le Comité de Sauvegarde des Sites et l'O.N.F. ont envisagé de procéder, en collaboration, à un nettoyage de la partie de forêt située sur le territoire de la Commune de Meudon, certains dépassements n'étant pas exclus, par exemple le Tapis Vert.

M. le Maire de Meudon veut bien accorder son patronage à cette opération et lui apporter l'aide de la Mairie.

La date fixée d'un commun accord entre les organisateurs est celle du 12 juin 1982 après-midi. Il est fait appel aux volontaires, membres ou non du Comité, adultes ou jeunes, qui accepteraient de prêter leur concours sous la direction d'agents de l'O.N.F. et de responsables du Comité.

Des sacs-poubelles seront fournis par la Mairie et l'O.N.F.

Le rassemblement est fixé à 14 heures à l'un des 3 points suivants :

- Carrefour de la Mare-Adam;
- Maison Forestière de la Grille du Bel-Air (en haut de l'avenue Marcellin-Berthelot);
- Extrémité du Parc du Tronchet (côté avenue Maréchal-Leclerc).

## INAUGURATION DU SENTIER DE RANDONNÉE DE LA CEINTURE VERTE

Dans le dernier numéro de notre Bulletin nous avons donné le tracé, dans la forêt de Meudon, du nouveau sentier de « Randonnée de Pays » de la Ceinture Verte des Hauts-de-Seine, récemment balisé par le Comité National des Sentiers de Grande Randonnée. L'article rédigé par M. Lambert, Secrétaire Régional de ce Comité pour l'Île-de-France, nous donnait rendez-vous en mai 1982 pour l'inauguration officielle.

Cette inauguration a été fixée au samedi 8 mai dans l'après-midi, et M. Lambert nous a donné les précisions suivantes au sujet de cette journée :

21 randonnées convergeront vers le lieu de l'inauguration à partir de différentes villes de l'Ouest Parisien (Meudon, Sèvres, Clamart, Rueil, etc.) vers le lieu de l'inauguration. L'une d'elles partira de Meudon-Val-Fleury à l'arrivée du train partant de la gare des Invalides à 13 h 26 et arrivant à celle de Meudon-Val-Fleury à 13 h 43. Elle gagnera, par les étangs de Trivaux, Meudon et Villebon (9 km - allure lente) l'endroit de l'inauguration officielle. Celle-ci aura lieu, pour tous les groupes, à 16 h 30, en présence des représentants de la région d'Île-de-France, de l'Agence des Espaces Verts et des collectivités locales. Un buffet sera offert aux participants par l'Agence des Espaces Verts.

Sur certains des itinéraires, situés sur le balisage du nouveau Sentier de Randonnée de Pays de la Ceinture Verte, aura lieu une inauguration officielle avec les représentants de la commune concernée.

# Numéros du Bulletin disponibles

Ainsi qu'il a été indiqué au Conseil du 22 mars 1982, les membres du Comité peuvent se procurer les numéros suivants :

N° 24 (1974/1)

N° 29 (1975/3)

N° 25 (1974/2)

N° 30 (1976/1)

N° 26 (1974/3)

N° 32 (1977/1)

N° 27 (1975/1)

N° 33 (1977/2)

N° 28 (1975/2)

N° 34 (1977/3)

N° 35 (1978/1)

N° 37 (1978/3)

N° 38 (1979/1)

N° 39 (1979/2)

N° 41 (1980/1)

N° 42 (1980/2)

N° 43 (1980/3)

N° 44 (1981/1)

N° 45 (1981/2)

N° 46/47 (1981/3 - 1982/1)

S'adresser au Président, M. Julien-Lafferrière, 4, rue des Capucines - Tél. 543.42.50.

Bulletin { d'adhésion (1)  
de renouvellement (1)

M. (Nom) .....

Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Profession .....

désire participer à l'action du Comité de Sauvegarde et demande à être inscrit comme membre .....

Date : .....

Cotisations : Membre Bienfaiteur à partir de ..... 75 F

Membre Adhérent ..... 30 F

Membre Sympathisant ..... 10 F

par chèque ou mandat au nom du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, 4, rue des Capucins, 92190 Meudon - C.C.P. PARIS 22.465.15 - Tél. : 534.42.50

(1) Rayer la mention inutile.

**Comité de Sauvegarde des Sites  
de Meudon**

4, rue des Capucins, 92190 Meudon

Tél. 534.42.50

---

Meudon, le 25 avril 1982

Les membres du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon sont invités à participer, au cours des mois de mai et juin 1982, aux manifestations suivantes :

— Le samedi 8 mai après-midi : Inauguration des sentiers de randonnée de pays dans le bois de Meudon. Voir détails dans le Bulletin N° 48 (1982 - N° 2) ci-joint.

— Le samedi 15 mai dans la matinée : Visite de la forêt sous la conduite de l'Ingénieur-Chef de la Subdivision de Versailles de l'Office National des Forêts. Rendez-vous à 9 h 30 au parking de la place Janssen.

— Le samedi 12 juin après-midi : Opération « Forêt propre » dans le bois de Meudon, organisée par l'Office National des Forêts et le Comité de Sauvegarde des Sites. Les Meudonnais, adultes et jeunes, sont invités à participer au nettoyage des papiers et des détritiques sous la direction des agents de l'Office National des Forêts. Voir détails dans le Bulletin N° 48 (1982 - N° 2) ci-joint.

— Le samedi 19 juin dans la matinée : Visite, dans l'ancien Musée de l'Air, de l'atelier de réparation des avions. Rendez-vous à 10 h à l'ancien Musée de l'Air.